

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29/09/09

UNE AGRESSION SEXUELLE, CE NE SERAIT PAS SI GRAVE QUE ÇA !

Depuis trois jours, des personnalités politiques et artistiques s'émeuvent de l'arrestation de Roman Polanski en Suisse et se mobilisent pour qu'il ne soit pas extradé vers les Etats-Unis où la Justice veut qu'il réponde de ses actes.

Le cinéaste a lui-même reconnu avoir eu des relations sexuelles avec une mineure de 13 ans. En France, il s'agit d'une atteinte sexuelle, crime passible de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende. Mais, la victime dit avoir été droguée : il s'agirait alors d'un viol. En France, ce crime commis sur un/e mineur/e est passible de 20 ans de réclusion criminelle.

C'est bien pour viol sur mineure que la Justice américaine poursuit le cinéaste. L'arrestation de Polanski qui a fui les Etats-Unis, il y a 30 ans, pour ne pas avoir à assumer ses actes, peut sembler tardive. Mais, aux Etats-Unis, le viol est un crime imprescriptible. Elle peut aussi sembler brutale, et elle l'est comme toute arrestation.

Pourquoi cette arrestation intervient-elle maintenant ? Selon le Nouvel Obs., en juillet 2009, les avocats du cinéaste ont réclamé devant la justice l'abandon des poursuites, estimant que l'absence d'effort sérieux pour arrêter Roman Polanski était une preuve de la faiblesse de l'accusation. (Nouvel Obs, le 29.09.09) Cette demande qui a pu être considérée comme une provocation, semble avoir réactivé l'affaire.

Impact des violences sexuelles

ECVF s'étonne que, pour certains, une agression sexuelle, même sur une enfant de 13 ans soit insignifiante ou « pas si grave que ça ».

Il est pourtant internationalement reconnu que l'impact des violences sexuelles sur les victimes est grave : le taux de suicide chez les femmes victimes de violences est 25 fois supérieur à celui du reste de la population ; elles perdent 1 à 4 années de vie en bonne santé ; et elles connaissent un risque accru d'accidents mortels et de mort précoce.

En France, les hommes violents font peser sur la société un coût estimé *a minima* à 2 milliards et demi d'euros par an, en termes de mobilisation des services de santé, de police et de justice, de prestations sociales, d'intervention sociale et médico-sociale, de perte de productivité et enfin de coûts humains.

Leurs actes ont des conséquences individuelles et collectives importantes.

Complaisance des médias et de certaines personnalités publiques

La banalisation publique des agressions sexuelles, lorsqu'elle est le fait de personnes ayant des responsabilités politiques et qu'elle se double de complaisance comme dans le cas présent, nous apprend que la tolérance de notre société envers ces violences, même lorsqu'elles sont perpétrées contre des mineur/es, est encore trop prégnante. Cette banalisation informe les victimes que la société est prompte à prendre le parti de(s) agresseur(s) plutôt que le leur, notamment quand ils sont médiatiques.

Violences faites aux femmes : engagement ou tolérance politique ?

A quoi bon alors toutes les campagnes gouvernementales pour inciter les femmes victimes de violences à porter plainte ? A quoi bon tenter de responsabiliser les individus en leur expliquant que les violences faites aux femmes concernent toute la société ? Qu'il revient à chacun et à chacune de ne pas fermer les yeux sur des violences dont ils pourraient être témoins ? Que ne pas signaler des agressions sexuelles sur enfant relève de la non-assistance à personne en danger ?

A ECVF, nous voulons participer à la construction d'une société plus solidaire et responsable. C'est pourquoi nous ne pouvons garder le silence face aux propos qui ont été tenus dans cette affaire, destructeurs pour les victimes, mais aussi pour la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

ECVF

Courriel : ecvf@ouvaton.org – Site : www.ecvf.ouvaton.org

Contact presse : Marie-Noëlle Bas – 06 82 09 92 37